

i.A.22.14.7.3.-CB/SRA

Bern, den 28. Mai 1990

VERTRAULICHInformations hebdomadaires 22/90

<u>Index:</u>	<u>Page</u>
1) Visite officielle de travail à Berne de M. Frederik Willem de Klerk, Président de la République d'Afrique du Sud, le 22.05.1990	2
2) High Level Steering Group (HLSG) AELE interne des 22 et 23 mai 1990	5
3) Europe de l'Est: réunion à haut niveau du G-24 concernant le programme phare, Bruxelles, le 22 mai 1990	8
4) Besuch von Botschafter de Pury in Washington (21.-24. Mai 1990)	9
5) Visite de l'Ambassadeur Silvio Arioli à Athènes, 21 et 22 mai 1990	11
6) La 134e session du Conseil exécutif de l'UNESCO	13
7) Wahlen im Wirtschafts- und Sozialrat der Vereinten Nationen	16

- 2 -

1) Visite officielle de travail à Berne de M. Frederik Willem de Klerk, Président de la République d'Afrique du Sud, le 22.05.90

C a d r e d e l a v i s i t e

La dernière visite en Suisse d'un Président sud-africain était celle effectuée par P.W. Botha, qu'accompagnait alors déjà le Ministre des affaires étrangères, R.F. Botha.

Outre ce dernier, le Directeur général du MAE, Van Heerden, et le Secrétaire général du Cabinet du Président, Roux, faisaient partie de la délégation sud-africaine, dirigée par F.W. de Klerk.

Du côté suisse, les entretiens officiels, présidés par le CF Felber et auxquels a pris part le CF Delamuraz, ont été suivis d'un entretien particulier du Président de la Confédération Koller avec F.W. de Klerk, puis d'un déjeuner auquel s'est joint le CF Ogi.

L'invitation adressée par la Suisse fait suite à une initiative sud-africaine. Cette visite a pris place dans le cadre d'une visite privée du Président de Klerk en Suisse et de sa tournée en Europe. Le séjour du Président de Klerk en Suisse s'est en effet prolongé jusqu'au matin du 24 mai à Zurich, où il a rencontré divers représentants des milieux économiques.

Des manifestants ont protesté contre cette visite, de façon violente à Berne mais pacifique à Zurich.

Il est bon de rappeler ici que le DFAE a invité Nelson Mandela en Suisse dès sa libération. Cette invitation a été renouvelée lors de la récente visite du Chef de la Division politique II en Afrique australe. Des contacts ont actuellement lieu avec l'ANC pour la fixation de la date d'une telle visite, qui serait de travail. Elle pourrait avoir lieu au début juin déjà.

P r o c e s s u s d e r é f o r m e s e n A f r i q u e
d u S u d

F.W. de Klerk a indiqué que les réformes en cours étaient réalisées dans l'intérêt de l'Afrique du Sud, non en raison de pressions extérieures. Il se déclare en faveur d'une Afrique du Sud unie, où le droit de représentation existe à tous les niveaux, ce qui implique un droit de vote de valeur égale pour chacun, la protection des minorités et des droits de l'homme, ainsi que l'absence de discrimination et de privilèges pour quelque groupe que ce soit. Le but du Gouvernement est d'assurer la protection des minorités contre un abus de pouvoir de la majorité.

F.W. de Klerk s'est dit heureux de ce qui a pu être réalisé au cours des derniers mois, mais aussi de la nouvelle réalité dans le monde. Il a rappelé ainsi que l'Afrique du Sud a strictement observé les accords relatifs à la Namibie, qu'elle a autorisé les organisations auparavant interdites et qu'elle a libéré Nelson Mandela ainsi que d'autres prisonniers politiques. Le "Separate Amenities Act" sera abrogé au cours de la présente législature, le "Group Areas Act" et le "Land Act" probablement au début de l'année prochaine. Les efforts actuels portent sur l'élimination des obstacles aux négociations. Ceux-ci ont été l'objet des pourparlers préliminaires du Gouvernement et de l'ANC du 2 au 4 mai.

Les négociations en vue de l'élaboration d'une nouvelle Constitution devront commencer dès que possible. Le Gouvernement considère que les partenaires aux négociations devront être tous les leaders de groupes reconnus, même des plus petits. La nouvelle Constitution devra être approuvée par le Parlement, tel qu'il est maintenant formé, selon les dispositions prévues par la Constitution actuelle.

F.W. de Klerk assure que l'apartheid sera éliminé, que le processus de réformes en cours est irréversible. Il estime qu'il est temps que la communauté internationale reconnaisse la nouvelle réalité de l'Afrique du Sud et adopte une nouvelle politique à son égard, sans fixation de liste de contrôle des progrès réalisés. Il pense que les sanctions n'ont plus leur raison d'être.

R e l a t i o n s b i l a t é r a l e s

La partie suisse s'est réjouie que cette visite ait lieu à un moment si important de l'histoire de l'Afrique du Sud. Elle a exprimé sa satisfaction quant à la libération de Nelson Mandela et à la reconnaissance de l'ANC. Elle apprécie le courage de F.W. de Klerk et l'a assuré de son soutien dans son processus de réformes. La Suisse poursuivra son programme de mesures positives. Elle pourrait accorder son aide au retour des réfugiés, par exemple par le canal du CICR ou celui des Eglises suisses.

La partie suisse a remis un aide-mémoire concernant l'adhésion de la Suisse aux Institutions de Bretton Woods. La première réaction de F.W. de Klerk a été positive.

Elle a également fait part de sa disponibilité en vue de mieux faire connaître à l'Afrique du Sud le système constitutionnel suisse, par exemple en organisant des visites d'information.

Elle a remis un non-paper relatif aux problèmes liés à l'application de la loi sur la déclaration par les ONG sud-africaines des fonds reçus de l'étranger pour la réalisation de notre programme de mesures positives. F.W. de Klerk a indiqué que cette législation a été adoptée dans des circonstances différentes de celles d'aujourd'hui. Elle pose également problème en raison de la légalisation de l'ANC. Son but n'a jamais été d'empêcher le financement par l'étranger de projets de nature sociale, mais seulement de celui d'actions terroristes. F.W. de Klerk attend un rapport sur toute cette question.

Le cas du couple Schneider-Bischoff, enlevé par les forces de sécurité sud-africaines en décembre 1986 au Swaziland, a également été évoqué, sans qu'une réponse satisfaisante soit apportée à la demande d'explication et d'indemnité de ces deux Suisses, soutenus par les autorités fédérales.

La partie sud-africaine a annoncé la prochaine libération de Mme Ruth Gerhardt-Joehr, ressortissante suisse condamnée à 10 ans de prison ferme en 1983 pour espionnage en faveur de l'Union Soviétique.

2) High Level Steering Group (HLSG) AELE interne des 22 et 23 mai 1990

1. Vue d'ensemble

Le HLSG a permis de faire le point de la situation après l'adoption par la Commission des CE de son projet de mandat. L'impression prévaut que le Conseil des CE adoptera son mandat les 18 et 19 juin et que la négociation pourra commencer le 20 ou le 22 juin, comme prévu.

Toutefois, les pays nordiques craignent que si l'AELE présente au début de la négociation une trop longue liste d'exceptions à l'acquis communautaire, cela risquerait de mettre en cause la négociation elle-même. Aussi ont-ils lourdement insisté pour que l'on réduise la liste des exceptions requises avant même le début de la négociation. La Suisse, seule, s'y est fermement opposée, en faisant valoir qu'on affaiblirait ainsi notre position. Cette discussion a été longue, pénible et tendue.

Le Secrétaire d'Etat Blankart a par ailleurs exposé les vues de la future présidence suisse concernant l'organisation de la négociation.

Ces deux questions seront reprises lors du prochain HLSG les 29 et 30 mai.

2. Exceptions et mesures transitoires

Le HLSG a rapidement passé en revue les listes des dérogations établies dans les groupes de travail I à IV. La Norvège a rétiré quelques-unes des dérogations qu'elle avait indiquées, en soulignant que si les autres pays de l'AELE ne faisaient pas un effort similaire, cela la mettrait dans une position difficile sur le plan national et pourrait la contraindre à réintroduire des dérogations retirées.

La Suède a proposé la création d'une "high level protection category" dans laquelle on pourrait mettre les dérogations relatives aux domaines où les pays de l'AELE ne sont pas prêts à réduire leurs normes et standards (protection de la santé et de l'environnement ...), en se référant à l'article 100 A du traité de Rome. Cette présentation permettrait optiquement de réduire sensiblement le nombre des exceptions demandées. Cette proposition a été agréée et le secrétariat de l'AELE va établir une nouvelle version de la liste des dérogations.

Tous les pays de l'AELE souhaitent aussi conclure un "comprehensive agreement", ce qui implique un minimum d'exceptions.

La Suisse toutefois a souligné, concernant l'identification de l'acquis pertinent ("relevant") à reprendre, que plus cet acquis serait large, plus le nombre d'exceptions serait élevé. Elle a relevé aussi qu'on ne pouvait pas considérer comme "relevant" des propositions de Directives qui ne sont pas proches d'être adoptées, surtout si elles sont contestées au sein des douze.

Par ailleurs, elle a insisté sur le lien entre les aspects institutionnels et l'étendue de l'acquis à reprendre, à savoir que ce dernier pourrait être d'autant plus important qu'on parviendrait à de bonnes solutions aux problèmes institutionnels. Enfin, concernant l'acquis relatif aux transports routiers, la délégation suisse a déclaré que ces questions étaient actuellement négociées bilatéralement avec la CE. En conséquence - comme l'Autriche - elle ne participerait pas, à ce stade, à la négociation de cet acquis dans le cadre de l'EEE.

Une discussion eut lieu également sur la définition de la "relevance", sur les "critères" justifiant des exceptions, et sur la "balance" entre les dérogations demandées par chaque pays de l'AELE. A la demande des pays nordiques, le secrétariat a même dressé une liste des dérogations demandées par chaque pays (dont il est d'ailleurs ressorti que la Suisse n'était pas si mal placée). Aucune conclusion n'a été tirée de ce débat.

En conclusion, chaque délégation va réexaminer avec ses autorités la possibilité de réduire la liste des dérogations qu'elle a demandées et de transformer le maximum d'"exceptions" en "mesures transitoires". Cette question sera rediscutée aux HLSG des 29 et 30 mai et du 12 juin, afin de pouvoir présenter des conclusions de ces travaux à la ministérielle de Göteborg.

3. Organisation de la négociation

Le Secrétaire d'Etat Blankart présenta les vues de la future présidence suisse, en soulignant que pendant le semestre de sa présidence il se consacrerait de façon prioritaire à cette négociation et serait totalement à la disposition de l'AELE. Les premières réactions furent positives et plusieurs points seront discutés lors du prochain HLSG, dont notamment: la répartition du travail entre le HLSG et les Groupes de travail, la fréquence et la durée des sessions du HLSG, l'organisation et le fonctionnement du groupe de rédaction, éventuelles réunions informelles du HLSG sans les Etats membres de la CE (souhaitées par la Suède), le rôle du secrétariat de l'AELE, le rôle des chefs de Mission à Genève et Bruxelles ...

A ce stade, le HLSG a demandé aux présidents des groupes de travail de lui soumettre le 12 juin une liste des "negociating issues" en indiquant les ordres de priorités.

3) Europe de l'Est : réunion à haut niveau du G-24 concernant le programme phare, Bruxelles, le 22 mai 1990.

1. Présidé par le Directeur général Krenzler, le G-24 constata le rôle charnière de la présente réunion : dans la phase qui s'achève, l'aide d'urgence et la définition globale des programmes consacrés à la Pologne et à la Hongrie ont prédominé. Désormais, il s'agit de passer aux actions concrètes.

Parmi les interventions des 24 qui récapitulèrent leurs programmes bilatéraux, la Suisse souligna particulièrement la nécessité d'une meilleure information entre les pays donateurs d'aide et également l'indispensable équilibre qui devrait régner au sein des organisations oeuvrant dans le cadre de l'aide. Cela est d'autant plus vrai qu'il va s'ajouter dès maintenant la perspective de l'extension de l'aide à d'autres pays d'Europe centrale et orientale.

2. Les réactions des membres du G-24 se concentrèrent sur l'élargissement de l'aide d'une part, sur le principe de la conditionnalité d'autre part. Quant à l'extension aux 5 autres pays (DDR, Tchécoslovaquie, Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie), une large majorité se déclara dans ce sens sans que l'URSS ne fut à aucun moment évoquée dans ce contexte précis. La Grèce se déclara fermement pour une exclusion de la Yougoslavie de toute aide jusqu'à ce qu'il s'y tienne des élections libres. Les Etats Unis se voulurent attentistes vis à vis de la Roumanie et de la Bulgarie jusqu'à ce qu'ils disposent d'une analyse pertinente sur ces pays. S'agissant des critères de la conditionnalité, le G-24 s'accorda sur les exigences minimum suivantes : élections libres, pluralisme politique, économie de marché. Certains pays insistent en plus sur l'accès au marché (Japon), sur les progrès en matière de libéralisme commercial au sein de l'Uruguay Round (Nouvelle Zélande). La concession des GSP ne devrait pas être incluse dans des projets d'aide commerciale (Pays-Bas et Suède).
3. La Suisse, qui applique le principe de la conditionnalité (pays de la première catégorie : PL, H, RDA, CSFR ; pays de la deuxième catégorie: ROU, BUL, YUG, URSS) tenta de faire inclure dans le plan d'action qui devrait couronner la réunion ministérielle du 3.7. une mention qui aurait évité de donner l'impression que tous les pays doivent être actifs dans les domaines mentionnés dans le plan et que liberté leur soit laissée dans le choix de leur propre centre de gravité. Bien qu'informellement appuyée par les pays non communautaires, cette idée ne trouva pas l'assentiment de la commission donnant ainsi la mesure de l'indépendance que cette dernière entend conserver dans la gestion de l'aide envers tous les membres du G-24.
4. Réunion ministérielle du 3 juillet. Les sept ministres des pays de l'Est seraient invités à s'associer dans une première phase à cette réunion où chaque ministre pourrait prononcer une allocution. Dans un deuxième temps, les ministres des 24 se réuniraient avec les sept pour un déjeuner après quoi une réunion finale rassemblerait les 24 seulement.
5. La délégation suisse était dirigée par le Ministre Lautenberg et comportait également Woker (DPI), Friederich (DPI) et Held (Mission). Les conclusions de la réunion du 22.5.90 parviennent incessamment aux ambassades dans les pays du G-24.

4) besuch von botschafter de pury in washington (21. - 24. mai)

der besuch von botschafter de pury (py) diente vor allem dazu, die zur tradition gewordenen bilateralen seminare mit dem ustr ueber die uruguay-runde weiterzufuehren und zahlreiche gespraechе mit der administration und kongressabgeordneten abzuhalten. er traf u.a. mit m. farren, under secretary im commerce, r. porter, wirtschaftsberater von praesident bush im weissen haus, under secretary crowder im landwirtschaftsministerium, under secretary kimmit und ass. secretary mcallister sowie senator heinz, congressmen frenzel und schulze zusammen und hielt ein referat im national press club zum thema "switzerland's dilemma: european integration or world economy".

allgemein konnte py feststellen, dass im weissen haus, innerhalb aller departemente und auch im kongress die aussenwirtschaftliche prioritaeet der usa der u r u g u a y - r u n d e gegeben wird, die usa und die schweiz treffen sich in ihren interessen, wenn es gilt, der gefahr moeglicher diskriminierungen (eg 1992) entgegenzuwirken. vermutlich gibt es auch keine laender, deren interesse groesser sein koennte, die neuen bereiche - dienstleistungen, geistiges eigentum und investitionen - dem gatt bzw. gats zu unterstellen. praesident bush

gedenkt, die uruguay-runde zum thema nr. 1 des wirtschaftsgipfels zu machen, dies gegen den willen der beteiligten europaeer, welche die ost-west-beziehungen als erstrangig bezeichnen, die usa sind jedoch der meinung, dass den mittel- und osteuropaeischen staaten am besten durch ein funktionierendes multilaterales wirtschaftssystem und der integrierung in dieses geholfen ist.

sehr deutlich wurde py im kongress zu verstehen gegeben, dass die resultate der uruguay-runde nur unter der bedingung genehmigt werden, dass diese substantiell und umfassend ausfallen. bereits machen sich die gegner der liberalisierung (textillobby, gewerkschaften) lautstark bemerkbar, diese werden nur ueberstimmt werden koennen, wenn auf anderen gebieten die usa "vorteile" buchen koennen, die verhandlungsergebnisse im landwirtschaftsbereich - sorgenkind der schweiz - duerften entscheidend sein.

py machte indessen auch klar, dass das verhalten der usa mitentscheidend ueber erfolg oder misserfolg der ur sein wird. die gatt-vertragsparteien wuerden erwarten, dass administration und kongress von unilateralen "strafmassnahmen" (section 301) abstand nehmen wuerden. im textilbereich muessten die usa ihre protektionistische haltung ueberdenken, die entwicklungs-laender haetten sonst kein interesse in anderen bereichen (geistiges eigentum) mitzumachen. schliesslich muessten die finanzdienstleistungen teil des schlusspakets sein, wenn erwartet werde, die eg und die schweiz sollen einem gats (general agreement on services) zustimmen.

der meinungsaustausch ueber e u r o p a bestaetigte, dass die amerikaner dem ewr bisher wenig bedeutung beigemessen haben. py musste feststellen, dass das interesse der usa den beziehungen zur eg, der wiedervereinigung deutschlands, ost-europa und der wirtschaftslage in der udssr gilt. r. porter, enger berater von praesident bush, meinte, es liege in der natur der sache, dass sich die eg der 12 mit der zeit zu einer eg der 18 und schliesslich der 24 entwickle.

innenpolitisch beherrschen gegenwaertig wieder einmal die budgetfragen die aktualitaet, gedenkt praesident bush tatsaechlich sein wahlversprechen zu brechen und neue steuern zu erheben? die frage stellt sich differenzierter, naemlich welcher art diese neueinnahmen sein werden, wieviel ausmass sie annehmen werden und wann diese eingefuehrt werden sollen. der praesident werde neuen steuern nur zustimmen, falls gewissheit besteht, wie der kongress die neueinnahmen zu verwenden gedenkt und bereit sei, strukturelle budgetreformen einzufuehren, die eine langfristige sanierung des haushalts gewaehrleisten. bezueglich der art der steuereinnahmen schliesst die bush-administration zusaetzhliche einkommenssteuern grundsaeztlich aus. die neueinnahmen werden - wenn ueberhaupt - aus konsumtaxen und einer senkung der kapitalgewinnsteuern bestehen (man erhofft sich von dieser senkung eine stimulierung der kaeufe und verkaeufe und damit steuerliche mehreinnahmen).

die gespraechе im treasury erlaubten es py, den moeglichen beitritt der schweiz zum imf und zur weltbank zur sprache zu bringen. unter secretary mulford bestaetigte die haltung, welche schatzsekretaer brady gegenueber br stich geaeussert hatte. die usa werden den anspruch der schweiz auf eine hohe quote grundsaeztlich unterstuetzen und ebenfalls unser begehren auf einen exekutivdirektor. mulford sieht in der schweiz einen potentiellen alliierten gegen den eg-block. deshalb muesse der schweizerische exekutivdirektor auf kosten einer eg-stimmrechtsgruppe gehen. py ging auf diese argumentation nicht ein und unterstrich unser begehren nach einem zusaetzhlichen, neuen exekutivdirektor.

im bilateralen bereich drueckte py seine besorgnis darueber aus, dass die gegenwaertigen budgetschwierigkeiten den kongress veranlassen koennten, bei auslaendisch beherrschten firmen auf 's teuerfang' zu gehen. tatsaechlich stehen bereits gesetzsvorlagen zur diskussion, welche - wenn angenommen - fuer solche betriebe drastische steuerliche folgen haetten, ganz abgesehen davon, dass sie im

vergleichen zu ihren amerikanischen konkurrenten diskriminiert wuerden. ansonsten sind die bilateralen beziehungen zwischen der schweiz und den usa fuer einmal praktisch problemlos. einzig die cocom - fragen geben anlass zu einer gewissen besorgnis, denn py erhielt keine garantie, dass die schweiz in den Genuss des neuen liberalen regimes der 'general licence' kommen wird. dieses neue system sieht die schaffung eines lizenzfreien marktes fuer hochtechnologie innerhalb des cocom-raumes vor. py liess keine zweifel offen, dass im falle der diskriminierung die schweiz ihre informelle bilaterale zusammenarbeit mit der amerikanischen administration in exportkontrollfragen aufkuenden wuerde.

5) Visite de l'Ambassadeur Silvio Arioli (A) à Athènes, 21 et 22 mai 1990

1. A a été accueilli de manière particulièrement chaleureuse et cordiale par les nombreux interlocuteurs grecs qu'il a pu rencontrer (un Ministre, divers Ministres suppléants et Secrétaires d'Etat et de nombreux hauts fonctionnaires des Ministères des finances, du commerce, de l'économie nationale et des affaires étrangères). Un tel programme n'a été possible qu'avec l'appui des excellents contacts qu'entretient notre Ambassade avec l'administration de ce pays.
2. CEE:
 - A a pu avoir de nombreux échanges de vues au sujet de la situation économique précaire de la Grèce. Le plan économique du nouveau Gouvernement (avril 1990) vise des objectifs très concrets: baisse du déficit budgétaire, baisse de l'inflation, baisse du déficit de la balance des paiements et mise en vente de nombreuses entreprises publiques. Une ambition principale ressort de ce plan: il s'agit d'améliorer l'intégration de la Grèce dans la politique communautaire. Elle veut participer pleinement à l'union économique et monétaire (pas de deux vitesses) et une des priorités est de ramener l'inflation à la moyenne européenne pour entrer dans le SME.
 - La Grèce adopte une attitude négative face à tout élargissement des Douze et donne la priorité au renforcement de la Communauté en vue de la réalisation complète et avec la participation de tous aux objectifs 1993.
3. EEE:
 - La Grèce adopte une attitude en principe favorable face à cette négociation. Elle conseille néanmoins la patience et la souplesse aux pays de l'AELE. La réussite de ces négociations semble acquise à terme, la CEE ayant intérêt à des relations fructueuses avec les pays de l'AELE.
 - Les Grecs sont cependant peu clairs sur les points qui les intéressent (accroissement de la cohésion) et ne se prononcent pas sur les questions principales du mandat (exceptions et institutions).

4. GATT-OCDE: peu de réactions et pas d'intérêt à entrer en matière.
5. Questions bilatérales:
 - A a pu évoquer divers problèmes bilatéraux en suspens et qui ne datent pas d'aujourd'hui: prix pharmaceutiques, TPP, droit rétorquable, paiements entre entreprises affiliées, lenteur administrative en matière de double imposition.
 - Les interlocuteurs grecs étaient au courant de tous ces problèmes et une volonté marquée du nouveau Gouvernement de résoudre ces cas se dégage des propos tenus.

6) La 134e session du Conseil exécutif de l'UNESCO

1. En automne 1989 la 25e session de la Conférence générale de l'UNESCO, marquée par l'adoption d'un plan à moyen terme plébiscité par les Etats membres, avait été un succès.
2. On attendait donc avec confiance le projet de restructuration que proposerait le Directeur général pour adapter le secrétariat de l'Organisation aux orientations définies dans le plan et assurer une mise en oeuvre efficace de son programme. L'un des "leitmotive" des délégations à la Conférence fut d'ailleurs de presser M. Mayor d'agir dans ce domaine.
3. Peu après, la commission internationale présidée par M. Knut Hammarskjöld, qui avait été chargée d'élaborer des recommandations pour l'amélioration de l'efficacité et de la gestion du personnel déposa son rapport à la fin de 1989. Elle concluait à la nécessité d'entreprendre d'urgence une réforme d'ensemble de la politique du personnel et de l'organisation du Secrétariat. Un groupe international d'experts présidé par M. Wilenski examina à son tour le bien-fondé de ces recommandations.
4. Sur cette base, le Directeur général se mit à l'ouvrage et crut pouvoir se dispenser de procéder à la consultation des Etats membres et de son personnel. Il prépara son projet en secret et l'annonça sans crier gare, à la fin du mois de février 1990, par le biais de trois "notes vertes" dans lesquelles il présentait ses décisions en matière de politique du personnel et de restructuration du secrétariat, assortie de diverses nominations et promotions.
5. Ces décisions suscitèrent aussitôt un tollé général de la part du personnel de l'UNESCO qui manifesta et engagea un mouvement de grève.

6. Dans les Etats membres, on souligna que les procédures légales en matière de recrutement (affichage des postes à pourvoir, consultation du Conseil exécutif pour les engagements au niveau D1 et supérieur) n'avaient pas été respectées. Plus encore, on considéra que la réforme proposée par le Directeur général était si fondamentale que M. Mayor aurait dû, en application de l'Acte Constitutif, en référer aux organes directeurs de l'Organisation.
7. Sous la pression des Etats membres, M. Mayor dut alors accepter de geler ses décisions et de soumettre son plan de restructuration au Conseil exécutif, lors de la 134e session. Celle-ci, réunie du 9 au 18 mai à Paris, se tint donc sur un fond de crise constitutionnelle et de conflit de pouvoirs entre le Directeur général et le Conseil.
8. Dès le début de la session, M. Mayor dut essuyer des critiques vives, parfois acerbes, de la plupart des membres du Conseil. Ceux-ci lui reprochèrent la manière abrupte et l'absence de consultation qui avaient entouré la publication de son plan de réforme. Ils exprimèrent également leur scepticisme face à d'importants aspects de la restructuration, tout en approuvant l'orientation générale de la politique de gestion et du personnel proposée par M. Mayor.
9. Ce dernier manifesta dans sa réponse une certaine ouverture. Prêt au dialogue, il s'engagea à tenir compte de l'avis des membres du Conseil mais refusa de préciser ses intentions. Aussi le Conseil décida-t-il de définir lui-même les paramètres dans lesquels devait s'inscrire la réforme, réaffirmant ainsi spectaculairement ses prérogatives constitutionnelles.
10. Dans la résolution qu'il a adoptée à ce sujet le 18 mai dernier, le Conseil reconnaît certes la nécessité d'une réorganisation. Mais il invite fermement le Directeur général à revoir sa décision de créer de nouveaux postes de directeurs, et à rouvrir au recrutement les postes pourvus irrégulièrement. Il émet des réserves sur la création proposée de postes de coordonnateurs pour les activités intersectorielles, n'en autorisant que deux ou trois à titre expérimental. Le Conseil demande en outre de nouvel-

les études avant de se prononcer sur la politique de décentralisation, dont la mise en oeuvre est donc reportée.

11. Il autorise en revanche la création d'un nouveau secteur Communication et information. Il demande l'échelonnement dans le temps des mesures de restructuration, en commençant par les plus urgentes et en tenant compte des possibilités financières.
12. Par ailleurs, le Conseil, invoquant là aussi ses pouvoirs constitutionnels, a prié le Directeur général de renoncer aux efforts exceptionnels qu'il déploie pour faire revenir les Etats-Unis et la Grande-Bretagne à l'UNESCO. C'est par la mise en oeuvre du programme régulier et des réformes qu'il parviendra plus sûrement à réaliser cet objectif, qui demeure bien entendu celui des Etats membres. La Suisse, qui avait pris l'initiative de soulever en ces termes cette question, a ainsi fait ratifier par le Conseil exécutif la position qu'elle défendait à cet égard depuis octobre 1988.
13. La Suisse a de même interpellé le Directeur Général sur ses projets relatifs à l'utilisation de satellites pour l'exécution du programme. Réponse en mai 1991.
14. Commentaire. Le déroulement de cette session est très satisfaisant à nos yeux. Le Conseil a clairement pris ses responsabilités et a exigé le respect des décisions de la Conférence générale tout en ménageant la position du Directeur général. Le Conseil rappelle l'importance du dialogue et du respect des procédures, mais en prenant soin de ne pas empiéter sur les compétences du Directeur général.
15. La quasi-unanimité des membres du Conseil face à M. Mayor a frappé tous les observateurs. La pression du noyau dur (Japon, Chine, Malaisie, Thaïlande) a permis de fixer assez haut le niveau du compromis. Les partisans d'une ligne plus modérée (Espagne, Venezuela, Guatemala, Sri Lanka) se sont ralliés à la solution intermédiaire qui avait également notre préférence.

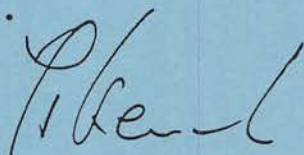
16. Le rééquilibrage des pouvoirs au sein de l'Organisation ne peut en définitive que la renforcer et permettre d'instituer un dialogue plus égal entre le Directeur général et les Etats membres. Si M. Mayor le voit bien ainsi, l'épisode des "notes vertes" sera bientôt dépassé et l'UNESCO pourra rapidement reprendre le cours de ses activités dans l'esprit de coopération et de réforme qui avait caractérisé la dernière Conférence générale.

7) Wahlen im Wirtschafts- und Sozialrat der Vereinten Nationen

Der ECOSOC hat an seiner Frühjahrstagung in New York am 23. Mai Wahlen vorgenommen. Die Schweiz wurde im Konsensverfahren für eine neue Dreijahrperiode in den Verwaltungsrat des UNICEF gewählt.

Nachdem sich vorerst eine Kampfwahl abgezeichnet hatte, zogen innerhalb der Gruppe der westlichen Staaten (WEOG) sowohl Portugal wie die Türkei schliesslich ihre Kandidaturen zurück, sodass dem ECOSOC schliesslich Dänemark, Spanien und die Schweiz vorgeschlagen werden konnten. In Anbetracht dessen, dass die Schweiz seit der Gründung der Organisation im Jahre 1946 ununterbrochen im UNICEF-Rat vertreten ist, war ihre Kandidatur innerhalb der WEOG nicht unumstritten. Neben dem Volumen unserer Beitragsleistungen und unserer aktiven Beteiligung an der Arbeit des Rates kam deshalb der Kampagne in den Hauptstädten der ECOSOC-Mitglieder für das Zustandekommen dieses erfreulichen Resultats eine grosse Bedeutung zu. Wir danken allen Botschaften, die sich aktiv dafür eingesetzt haben.

Ebenfalls oppositionslos hat der ECOSOC die Schweiz für drei Jahre in die Zwischenstaatliche Expertengruppe für internationale Buchhaltungsstandards gewählt, deren Tätigkeit im Zusammenhang mit der Arbeit des Ausschusses für Transnationale Unternehmungen steht.



J.-P. Keusch

Referenzen und Initialen

Adresse für Telex an Dritte

i.A.22.14.7.3.-CB/SRA

Chiffriert

Priorität

Faktura

Text erg.

F.I.

Absender

Seite-Nr.

Presse und Info

1

Ja Nein

Norm. Dring. Flash

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode
wochentx					

Informations hebdomadaires rapides no 22/90 du 28.05.1990

- 1) Visite officielle de travail à Berne de M. Frederik Willem de Klerk, Président de la République d'Afrique du Sud, le 22.05.90
- 2) Rencontre Chef du Département (BRF) avec MAE Chevardnadzé (CH) Genève, 23 mai 1990
- 3) Rencontre Arafat - Simonin à Genève (25.5.90)

- 1) Visite officielle de travail à Berne de M. Frederik Willem de Klerk, Président de la République d'Afrique du Sud, le 22.05.90

Cette visite a eu lieu à la suite d'une initiative sud-africaine et s'est insérée dans le cadre d'une visite privée de F.W. de Klerk en Suisse et de sa tournée européenne.

Aux entretiens officiels, présidés du côté suisse par le CF Felber, avec la participation du CF Delamuraz, ont suivi un entretien particulier de F.W. de Klerk avec le Président de la Confé-

Datum: 28.05.1990

Visum:

Tel. Intern: 30 66

An: EDA
Telegrammdienst
3003 Bern

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert	Priorität	Faktura	Text erg.	F.I.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ja	Nein	Norm.	Dring.	Flash

Absender	Seite-Nr.
_____	<input type="text" value="2"/>

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

dération Koller et un déjeuner auquel s'est joint le CF Ogi. F.W. de Klerk était accompagné par son Ministre des affaires étrangères, R.F. Botha.

A l'ordre du jour figuraient les développements en Afrique du Sud et en Afrique australe, les relations bilatérales, ainsi que les développements en Europe.

La partie suisse s'est réjouie que cette visite ait lieu à un moment si important de l'histoire de l'Afrique du Sud. Elle s'est félicitée des développements positifs qui y sont récemment intervenus. La politique de la Suisse à son égard a été rappelée. Notre programme de mesures positives sera maintenu. Une aide suisse au retour des exilés est envisageable. La Suisse accordera son appui pour mieux faire connaître son système constitutionnel à l'Afrique du Sud. Diverses autres questions bilatérales ont été évoquées et trois aide-mémoire remis: adhésion souhaitée de l'Afrique du Sud aux Protocoles additionnels aux Conventions de Genève, adhésion de la Suisse aux Institutions de Bretton Woods et problèmes posés par la loi sur la déclaration par les ONG sud-africaines des fonds reçus de l'étranger pour la réalisation de notre programme de mesures positives. La Suisse a également exprimé le souhait de voir l'Afrique du Sud adhérer au Traité sur la non-prolifération nucléaire.

F.W. de Klerk a indiqué que le processus de réformes en cours est

Datum: _____
Tel. intern: _____

Visum: _____

117 30 000 30645

An: EDA
Telegrammdienst
3003 Bern

Referenzen und Initialen

Adresse für Telex an Dritte

Chiffriert	Priorität	Faktura	Text erg.	E.I.	Absender	Seite-Nr.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	3
Ja	Nein	Norm.	Dring.	Flash		

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

réalisé parce qu'il y va de l'intérêt de L'Afrique du Sud, non en raison de pressions internationales. La politique de développement séparé est remplacée par celle visant à créer une Afrique du Sud nouvelle, unie, où le droit de représentation existe à tous les niveaux, ce qui implique un droit de vote de valeur égale pour chacun, la protection des droits de l'homme et des minorités, ainsi que l'absence de discrimination et de privilèges.

De grands progrès ont été réalisés lors des discussions préliminaires avec l'ANC du 2 au 4 mai, avec l'engagement de ce dernier d'oeuvrer en faveur de solutions pacifiques. Les groupes de travail alors mis sur pied pour étudier la question des prisonniers politiques et celle des exilés ont remis leur rapport, que F.W. de Klerk examinera dès son retour en Afrique du Sud. Le "Separate Amenities Act" sera abrogé durant cette session parlementaire déjà, le "Group Areas Act" et le "Land Act" probablement au début de l'année prochaine.

Les négociations visant à l'élaboration d'une nouvelle Constitution commenceront dès que possible. Celle-ci devra être adoptée par le Parlement tel qu'il est maintenant formé, selon les modalités prévues par la Constitution actuelle.

F.W. de Klerk a assuré que ce processus de réformes était irréversible. Il demande à la communauté internationale de procéder à une réévaluation fondamentale de la situation en Afrique du Sud

Datum: _____ Visum: _____
 Tel. intern: _____

37 30 000 10065

An: EDA
Telegrammdienst
3003 Bern

Referenzen und Initialien

Adresse (für Telex an Dritte)

Four horizontal lines for entering references and initials.

Four horizontal lines for entering the address for telex to third parties.

Chiffriert	Priorität	Faktura	Text erg.	F.I.
<input type="checkbox"/> Ja	<input type="checkbox"/> Norm.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Nein	<input type="checkbox"/> Dring.	<input type="checkbox"/> Flash		

Absender	Seite-Nr.
<input type="text"/>	4

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

et de remplacer ses pressions par des encouragements.
(Voir également "Informations hebdomadaires normales")

2) Rencontre Chef du Département (BRF) avec MAE Chevardnadzé (CH)
Genève, 23 mai 1990

CH constate la qualité et l'équilibre de nos relations, le climat européen actuel se prêtant à un approfondissement et une dynamisation. BRF rappelle notre disponibilité pour répondre à des demandes soviétiques concrètes, comme il l'avait fait auprès du Vice-PM Abalkine à Davos. CH souligne son grand intérêt pour les structures et le fonctionnement des petites et moyennes entreprises suisses (PME) dans la phase de transition vers l'économie de marché en URSS. Le gouvernement soviétique veut surtout éviter que les graves déficiences dans ce domaine ne provoquent un fort chômage, aux conséquences politiques difficiles.

BRF explique le rôle fondamental de nos PME, en particulier comme sous-traitantes de grandes entreprises, et leur forte implantation à l'étranger. Il suggère que l'on procède à une analyse d'un Konzern soviétique pour évaluer comment des PME pourraient contribuer à offrir leur production sur une base concurrentielle. A cet égard, ce ne sont pas seulement des spécialistes/économistes, mais bien des praticiens/gestionnaires qu'il faudrait mettre à disposition. CH souhaite dès lors que l'on s'entende sur

Datum: _____
Tel. intern _____

Visum: _____

An: EDA
Telegrammdienst
3003 Bern

Referenzen und Initialien

Adresse für Telex an Dritte

Chiffriert Priorität Faktura Text erg R.L. Absender _____ Seite-Nr. **5**
Ja Nein Norm. Dring. Flash

Empfängercode Empfängercode Empfängercode Empfängercode Empfängercode Empfängercode

des propositions précises dans des secteurs économiques déterminés. BRF ajoute qu'une délégation viendra prochainement d'URSS pour se familiariser avec nos méthodes.

CH réitère la nécessité d'une visite de BRF à Moscou (en automne ?) pour continuer le dialogue. BRF pour sa part pense que l'URSS pourrait aussi s'intéresser à l'expérience d'hommes d'administration et de gouvernement suisses, notamment dans l'esprit de notre société pluri-culturelle. CH marque son appréciation pour cette offre.

CH signale le besoin d'une bonne préparation du sommet CSCE, avec comme préliminaire la signature de l'accord CFE à Vienne, des progrès dans les mesures de confiance à 35 et une clarification des futures structures européennes de sécurité. Il propose à cet effet des rencontres d'experts, aussi dans la perspective de l'unification allemande.

L'entretien de plus d'une heure s'est déroulé dans une atmosphère cordiale sous le signe d'un intense intérêt de coopération réciproque.

3) Rencontre Arafat - Simonin à Genève (25.5.90)

L'Ambassadeur Pierre-Yves Simonin, Chef de la Division politique

Date: _____ /sum: _____
Tel. intern: _____

17 10 000 20005

An: EDA
Telegrammdienst
3003 Bern

Referenzen und Initialien

Adresse für Telex an Dritter

Chiffriert		Priorität		Faktura		Text erg.		E.I.		Absender		Seite-Nr.	
Ja	Nein	Norm.	Dring.	Flash								6	

Empfängercode		Empfängercode		Empfängercode		Empfängercode		Empfängercode		Empfängercode	
---------------	--	---------------	--	---------------	--	---------------	--	---------------	--	---------------	--

II, a rencontré le 25.5.1990 à Genève M. Yasser Arafat (A).
 L'entrevue, sollicitée par le DFAE, a été consacrée essentiellement au sort de nos deux otages. A cette occasion, A devait nous réitérer non seulement sa compréhension pour l'affaire qui depuis plus de sept mois préoccupe le Conseil fédéral et l'opinion suisse, mais aussi sa disponibilité renouvelée d'utiliser ses propres canaux pour tenter d'obtenir une libération de nos deux compatriotes. A a, en particulier, indiqué qu'une des principales clefs du problème se trouvait à Tripoli. Quelques jours avant l'entretien Arafat-Simonin, le Président de la Confédération s'était adressé à ce propos dans un message personnel au Colonel Khadafi. Les deux cellules de crise (DFAE/CICR) poursuivent leurs efforts en étroite collaboration, en recourant à tous les canaux disponibles. J.-P. Keusch.

////

Copie: BRF JAC PB

NNNN

Datum:		Visum:	
Tel. intern:			

EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT FUER
AUSWAERTIGE ANGELEGENHEITEN
Presse- und Informationsdienst

(standardI
listint)

Bern, den

29.05.1990

1. A. 22. 14. 7. 3.

Interne Verteilerliste

Betrifft:

IH + DP 22/90 vom 28.05.1990

Departementsvorsteher		BRF
Dipl. Sekretär	Hr. Combernous	CD
pers. Mitarbeiterin	Frau Hanselmann	HMG
Generalsekretariat	Hr. Schaller	SRU
	Hr. Meier	MEF
Politischer Direktor, Staatssekretär	Hr. Jacobi	JAC
Sekretariat Staatssekretär	Hr. Kupfer	KU
Protokoll	Botschafter Dayer	DD
Politisches Sekretariat	Botschafter Ducrey	DY
Pol. Dok. Dienst, Kanzlei pol. Sekr.		W 338
Finanz- und Wirtschaftsdienst	Minister Lautenberg	LA
	Hr. Fivat	FIV
Pol. Abteilung I	Botschafter Staehelin	SIN
	Hr. Woker	WOK
	Hr. Jenni	JE
	Hr. Pardo	PR
Dienst Frankophonie	Hr. Kammer	KJF
Europarat	Hr. Richard	RA
Pol. Abteilung II	Botschafter Simonin	SI
	Hr. Chappuis	CFR
Sektion f. kons. Schutz	Hr. Duboulet	DC
Pol. Abteilung III	Botschafterin von Grünigen	GRN
Dienst für Abrüstungs- und Nuklearfragen	Hr. von Arx	AX
KSZE-Dienst	Hr. Widmer	WI
Fremde Interessen	Hr. Ghisler	GH
Dienst für Friedensfragen	Hr. Lehner	LH
Auslandschweizersekretariat	Minister Bodenmüller	BOD
Koord. Int. Flüchtlingspolitik	Botschafter Weiersmüller	WER
Direktion f. int. Organisationen	Botschafter Keusch	KJP
	Minister Gyger	GWB
Sekt. UNO und int. Org.	Hr. Hofer	HER
Berater f. europ. Weltraumzusammenarbeit	Hr. Creola	CRE
Sekt. int. wissenschaftl. Angelegenheiten	Hr. Hofmann	HOF

./.

Sektion für intern. Umweltangelegenheiten	Hr. Ducret	DUC
Sekt. f. kulturelle + UNESCO-Angelegenheiten	Frau Matteucci-Keller	
Sekr. der nat. schweiz. UNESCO-Kommission	Hr. Theurillat	TB
Direktion für Völkerrecht	Botschafter Krafft Minister Godet Minister von Däniken	KT GT VDF
Sektion Völkerrecht	Hr. Baumann	BWE
Sektion Entschädigungsabkommen	Hr. Bühler	BC
Sektion Staatsverträge	Hr. Rubin	RC
Sektion Landesgrenze- und Nachbarrecht	Hr. Dubois	DS
Sektion Verkehr Seeschiffahrtsamt Basel	Direktor Hulliger Stellvertr. Direktor Haenggi	HG
DVA	Botschafter Manz Frau Krieg	MA KRI
Sicherheitsbeauftragter	Hr. Iten	IT
Sekt. Rekr. + Ausb. des Personals	Hr. von Graffenried	GRP
Personalsektion	Hr. Brogini/Hr. Peter	BRO/PM
Sektion Buchhaltung und Informatik	Hr. Savoye	SAV
D. f. verw. rechtl. Angelegenheiten	Hr. Welti	WP
Sektion Bezüge und Zulagen Verwaltungsinspektorat	Hr. Bollinger Hr. Castelli	BOL CS
Kuriersektion	Hr. Schweizer	SRJ
Dir. f. Entw. Zusam. + hum. Hilfe	Botschafter Staehelin	SFR
Stellvertr. Direktor	Hr. Wilhelm	WM
Del. f. Katastrophenhilfe im Ausland	Hr. Rädorsdorf	RAE
Vizedirektor	Hr. Giovannini Hr. Dannecker	GI/ DAN
Informationsdienst	Hr. Beti	BEI
Multilaterale Angelegenheiten	Hr. Pasquier	PA
Sektion human. Nahrungsmittelhilfe	Frau Schelling R.	SGR
Forschung und Politik	Hr. Melzer	MEL
Integrationsbüro EDA/EVD	Botschafter Kellenberger	Ke
CH-91	Botschafter Vallon	VAL
Zentralstelle Gute Dienste	Hr. Bill	BH

+ Vertrauliche Umschläge:

- Hr. Loréan, Bundeshaus-West, W 134
- Seeschiffahrtsamt, Basel
- Botschafter Raymond Probst, Bern (durch Chauffeur zugestellt)
- alle Bundesräte (für Info hebdo)

Per Kurier an die diplomatischen Vertretungen in:

Abidjan		Panama
Abu Dhabi		<u>Panmunjom</u>
Addis Abeba	Hamburg	Paris (3)
Akkra	Hanoi	Prag
Alger	Harare	Pretoria
Amman	Havanna	Quito
Amsterdam	Helsinki	Rabat
Ankara	Hong Kong	Rio de Janeiro
Antananarive	Houston	Rom
<u>Asuncion</u>	Islamabad	San Francisco
Athen	Istanbul	San José
Atlanta	Jakarta	Santiago de Chile
Bagdad	Johannesburg	Sao Paulo
Bangkok	Kairo	Singapur
Barcelona	Karachi	Sofia
Beijing	<u>Khartoum</u>	Stockholm
<u>Beirut</u> <i>NIKOSIA</i>	Kigali	Strassburg+Europarat
Belgrad	Kinshasa	Stuttgart
Berlin/BRD	Kopenhagen	Seoul
Berlin/DDR	Kuala Lumpur	Sydney
Bogota	Kuwait	Teheran + Fremde Interessen
Bombay	Lagos	Tel-Aviv
Bonn	La Paz	Tokio
Bordeaux	Lima	Toronto
Brasilia	Lissabon	Tripolis
Brüssel+Mission	London	Tunis
Budapest	Los Angeles	Vancouver
Buenos Aires	<u>Luanda</u>	Warschau
Bukarest	Luxembourg	Washington
Canberra	Lyon	Wellington
Caracas	Madrid	Wien
Chicago	Mailand	Yaoundé
Colombo	Manchester	Zagreb
<u>Conakry</u>	Manila	Riad
Dakar	<u>Maputo</u>	+ Mission permanente de la Suisse auprès des O.I., Wien
Damaskus	Marseille	
Dar es Salaam	Melbourne	
Den Haag	Mexiko	
Dhaka	Montreal	
Djeddah	Monrovia	
Dublin	Montevideo	
Düsseldorf	Moskau	
Frankfurt a/Main	München	
Genua	Nairobi	
Guatemala	New Delhi	
	New York, UNO+GK	
	Osaka	
	Oslo	
	Ottawa	

Diverse:

- Genf, OI
- R. Mantelli, BAWI
- Divisionär Petitpierre, EMD
- R. Probst, BE (ehem. Staatssekretär)
- interne Verteilerliste
- *IH+DP*